

INDEX_NOTE

Egalité
professionnelle

2023

91/100

DEPARTEMENT DU TARN ET GARONNE

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :
dgcl-index@dgcl.gouv.fr

Pour toutes questions
relatives à l'index

dgcl-index@dgcl.gouv.fr

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

>>> [Documentation explicative](#)

Score global	91/100
1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires	45/50
2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent	11/15
3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)	25/25
4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations	10/10

Indicateur 1 calculable

Indicateur 2 calculable

Indicateur 3 calculable

Indicateur4 calculable

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale